

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 février 2015 à 19 h SALLE DU BAS DE LA MAIRIE

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 12

Etaient présents : MM. DORDAIN Christian, SALLIO Michel, JONVAL Jean-Claude, MM ROYE Hervé, DUCCESCHI Patrick, Mme LOCUFIER Isabelle, M. USAÏ Thierry, Mmes SILVAIN Ginette, MERLINO Léanna, Mme DEREGNAUCOURT Jocelyne, M. LEMAIRE Bruno, Mme PINTE Patricia.

Excusés : Mme DUCONSEIL Betty (procuration à M. DORDAIN Christian), M. COQUEREL Olivier (procuration à M. SALLIO Michel), M. DUBOIS Jean-Robert

Secrétaire de séance : M. SALLIO Michel

---

*Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal du Conseil Municipal  
Du 17 novembre 2014 est adopté à l'unanimité*

---

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : adhésion au groupement de commandes pour la fourniture de sel de déneigement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, accepte le nouvel ordre du jour ainsi modifié.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Pour la circonstance, la présidence est donnée à M. Michel SALLIO, 1<sup>er</sup> Adjoint, qui présente l'ensemble des recettes et des dépenses ainsi que le reste à réaliser, conformément à la nomenclature M14. Mr le Maire ne prend pas part au vote et se retire de la pièce.

Le Conseil Municipal est invité à voter le Compte Administratif, dont la récapitulation peut ainsi se résumer :

- Dépenses de Fonctionnement : 402 505,14 €
- Recettes de Fonctionnement : 558 863,14 €
- Dépenses d'Investissement : 182 784,09 €
- Recettes d'Investissement : 172 260,84 €

- La section de fonctionnement se solde par un excédent de 371 545,59 €.

- La section d'investissement se solde par un excédent de 86 660,36 €.

Les restes à réaliser se soldant par un déficit de 368 219,00 €, c'est un besoin de financement net de 281 558,64 € (368 219,00 € - 86 660,36 €) qu'il faudra prévoir au budget primitif 2015 (compte 1068).

L'excédent étant de 371 545,59 € moins le besoin de financement (281 558,64 €) c'est de 89 986,95 € dont nous disposerons pour le budget 2015 (compte 002).

Le Compte Administratif 2014 est voté à l'unanimité.

### COMPTE DE GESTION 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECLARE** que les comptes de gestion 2014 dressés par Madame le Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ; **ADOpte** le compte de gestion 2014, dressé par Madame le Receveur Municipal.

### BUDGET PRIMITIF 2015

#### ↳ Vote des Taux des Impôts Locaux 2015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas modifier les taux des impôts locaux :

- 13.69 % pour la taxe d'habitation
- 10.69 % pour la taxe sur le foncier bâti
- 38.71 % pour la taxe sur foncier non bâti

## ↳ Vote des Subventions 2015

Vu l'avis du bureau du 16 février 2015,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser les subventions suivantes :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>SUBVENTION 2015</b>
Amicale des donateurs de sang de Féchain et environ	90 euros
Anciens combattants de BUGNICOURT	203 euros
Etoile Club de BUGNICOURT	810 euros
Bugnicourt en Forme	641 euros
Secours catholique	117 euros
Amicale des Sapeurs Pompiers d'Arleux	49 euros
Club de l'Amitié	324 euros
Amicale Laïque Bugnicourtoise	298 euros
Groupe Vocal « La Tarentelle »	203 euros
V.T.T. Bugnicourt Club	215 euros
A.P.E.B. (association de Parents d'Elèves de Bugnicourt)	162 euros
Prévention Routière	100 euros
Association colombophile « L'hirondelle » d'Arleux	60 euros
Musique Club de Cantin	918 euros
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 190,00 euros</b>
Centre Communal d'Action Sociale de BUGNICOURT	5 000,00 euros
<b>TOTAL</b>	<b>9 190,00 euros</b>

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition.

### RENOVATION DE LA CHAPELLE RUE DES JUIFS

Mr le Maire explique aux élus que la chapelle « Notre Dame des Affligés » dans la rue des Juifs est dans un état de délabrement très avancé. Elle appartient aux héritiers de Mlle Carlier Marie, décédée en 1982. Afin de pouvoir la rénover et en assurer la pérennité, la commune va demander la propriété de ce bien. Ensuite, des demandes de subvention seront déposées auprès de Fondation de Patrimoine du Conseil régional et du Conseil Général.

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition et donne pouvoir à Mr le Maire pour signer tous actes relatifs à ce dossier.

### ELECTRIFICATION RURALE - RENFORCEMENT BT ZONE POSTE NAVETTE RUE DE FRESSAIN

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que la CAD a désormais compétence d'électrification rurale. Dans le cadre des besoins recensés par ERDF (Poste Navette rue de Fressain), le Conseil Général a retenu l'opération d'électrification rurale selon le financement prévisionnel ci-après :

❖ DEPENSES TOTALES :	<b>27 000,00 € TTC</b>
❖ RECETTES	
- FACE 65% :	17 550,00 €
- Récupération TVA	4 500,00 €
- <b>Participation de la commune</b>	<b>4 950,00 €</b>

Après concertation, le Conseil Municipal accepte la proposition, adopte son financement et donne pouvoir à Mr le Maire pour signer tous actes relatifs à ce dossier.

## GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

La convention d'adhésion au service de prévention Pôle Santé Sécurité au travail du Centre de Gestion est à renouveler. La visite médicale est facturée à la Commune 52 € par agent.

## ADHESION DES NOUVELLES COMMUNES AU SIDEN/SIAN

Vu la délibération adoptée par le Comité du SIDEN/SIAN lors de sa réunion du 18 décembre 2014 pour l'adhésion des communes d'Auchy-les-Mines (Pas-de-Calais) et la commune Haisnes (NORD) pour la compétence « Eau potable »

Considérant que les assemblées délibérantes des Collectivités membres doivent être consultées conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne un avis favorable à l'adhésion des communes ci-dessus mentionnées au SIDEN/SIAN pour la compétence « Eau potable »

## RETRAIT DE SIRA - Consultation des communes

Après avoir donné lecture de la délibération du SIRA en date du 12 novembre 2014 et précisé certains points ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'accepter le retrait de la Commune d'ARLEUX du territoire du Syndicat Intercommunal de la région d'ARLEUX dont les modalités de la sortie ont été adoptées par délibération de son Comité Syndical du 12 novembre 2014.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

## ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE LA CAD - CONVENTION

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté d'Agglomération du Douaisis a décidé d'engager des actions de mutualisation qui permettent notamment de rationaliser les dépenses publiques. La Communauté a ainsi proposé la mise en place de groupement de commande dans les conditions prévues à l'article 8 du code des marchés publics pour la fourniture de sel de déneigement.

Ce groupement de commande, qui a pour objectif la coordination et le regroupement des achats de plusieurs acheteurs, présente l'intérêt de permettre des effets d'économies d'échelle, ainsi qu'une mutualisation des procédures de passation des marchés. La Communauté d'Agglomération s'est proposée pour assurer le rôle de coordonnateur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE l'adhésion de la commune de Bugnicourt au groupement de commande concernant la fourniture de sel de déneigement.

## DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante des projets de Réfection de l'éclairage public notamment la première tranche : rues des Sorbiers, des Juifs et des Bœufs et de rénovation de l'étanchéité de la toiture terrasse de la salle des fêtes.

Considérant que ces projets sont conformes à la circulaire préfectorale du 6 février 2015, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer deux dossiers de demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R) 2015.

## URBANISME

Mr le Maire informe l'assemblée que des dispositions, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015, marquent la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme au profit des communes de la CAD. La Communauté va proposer donc la création de service commun à ses communes adhérentes.

### → Déclarations préalables

- Mr DELEDEUIL Cédric, 4 bis rue de Fressain – abris de jardin
- Mr COSSU Angélo, 18 bis rue de Juifs – clôture
- Mr DOUART Sébastien – 1 rue de la Rose – rénovation toiture et pose de velux
- Mr SALLIO Rodolphe – 208 chemin des Bœufs – remplacement porte de garage par une porte vitrée
- Mr PEUGNIEZ Fidèle – rue des Juifs – division terrain en vue de construire
- Mr PERTUSA Yves – 18 rue de L'Eglise – création d'un logement – demande de pièces manquantes en date du 9 février 2015.
- Mme VINNIS Marie-Renée – 1 rue de la Fontaine – changement de toiture avec pose d'un velux

### POINTS DIVERS

- ❖ Fête du Bœuf 2015 – l'assemblée décide de maintenir les montants des droits de place pour les exposants Brocante-Vide Grenier fixés par délibération du 31 janvier 2013 soit :
  - 8 euros pour 5 mètres et par multiple de 5 mètres soit 16 euros, 24 euros, 32 euros.....) pour les exposants Brocante-Vide grenier.
  - 35 € les 5 mètres et par multiple de 5 mètres soit 70 €, 105 €.... pour les commerçants.
- ❖ Elections départementales des 22 et 29 Mars 2015 - les tours de permanence au bureau des élections sont présentés à chaque conseiller.
- ❖ Réforme des rythmes scolaires – afin de répondre au mieux aux exigences, deux propositions de l'emploi du temps pour l'année scolaire 2015-2016 ont été présentées aux parents. La 2<sup>ème</sup> proposition, plébiscitée par des parents, sera transmise à l'Inspection pour demande de validation.

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- ❖ D. 15 Mars – Spectacle organisé par Bugnicourt en forme à la salle des fêtes,
- ❖ S. 21 Mars – Concours de belote organisé par le Club de Foot à la salle des fêtes
- ❖ D. 22 Mars - Elections départementales 1<sup>er</sup> Tour
- ❖ D. 29 Mars – Elections départementales Second Tour